



n°89
Avril 2024

Bréhat *Infos*



P3

Finances



P7

Projets



P24

Associations



L'adaptation au changement climatique de plus en plus incontournable.

Alors que nous sortons de la période hivernale, plusieurs événements remarquables récents doivent nous interpeller.

La tempête Ciaran, les niveaux record de pluie recensés de décembre à février, l'hiver le plus « chaud » jamais enregistré et enfin la marée du mois de mars sont des exemples concrets des changements climatiques en cours.

La tempête Ciaran a épargné Bréhat dans le sens où nous n'avons pas eu à déplorer de drames humains et les dommages aux habitations ont été limités. Cependant, les arbres couchés ou brisés ont été nombreux et auraient pu entraîner beaucoup plus de dommages aux maisons ou aux personnes. À ce jour, nous n'avons pas encore terminé le nettoyage des nombreuses parcelles de la commune impactées par ces chutes d'arbres ou de branches.

Les pluies record de ces derniers mois ont mis en évidence plusieurs zones où des travaux vont être nécessaires pour permettre l'évacuation des eaux stagnantes dans les creux des prairies ou les points bas de nos chemins. Si nous n'avons pas réalisé la réfection de la montée du port Clos, en y incorporant un réseau de collecte des eaux de pluie, je n'ose imaginer dans quel état serait aujourd'hui l'ancien pavage qui devait supporter tous les ruissellements depuis le Crech Kerio.

La marée du 12 mars était effectivement une marée décennale avec un coefficient de 116 mais les niveaux d'eau près des cimetières, du pont Ar Prat ou dans certaines parties de l'île Nord n'avaient pas été vus, de mémoire de Bréhatins, depuis au moins quarante ans. Et nous n'étions pas dans une configuration défavorable avec des vents d'Est ou des basses pressions.

Il y a déjà plus de vingt ans, en 2002, le président Chirac l'avait dit avec une formule qui avait frappé les esprits : « *Notre maison brûle mais*

nous regardons ailleurs ». Les rapports du GIEC, les uns après les autres, nous alertent aussi sur les évolutions à venir et leur accélération.

En 2022, j'ai demandé au conseil municipal d'approuver l'inscription de l'île de Bréhat dans la liste des « communes socles », celles plus particulièrement sensibles aux phénomènes de submersion ou d'érosion du trait de côte. Depuis, nous avons sollicité plusieurs devis pour mieux analyser à l'échelle de la commune les conséquences de la montée des eaux. Nous n'avons pas réussi à obtenir les subventions de l'Etat annoncées pour les communes socles car la priorité est donnée aujourd'hui à l'érosion du trait de côte.

C'est une réalité mais cela ne doit pas devenir une excuse pour ne rien faire.

Nous allons devoir préparer notre île, en nous adaptant, par différents leviers :

- des études pour mieux comprendre notre exposition aux risques,
- des infrastructures adaptées et probablement des travaux de défense à la mer,
- la réduction de notre empreinte carbone, à tous les niveaux possibles,
- la protection de la biodiversité pour augmenter la robustesse de notre environnement,
- la solidarité et l'entraide pour les populations les plus touchées par ces nouveaux phénomènes.

Tout un chacun doit se sentir concerné car c'est notre avenir et l'avenir de l'île qui en dépend.

« *Alors relevons nos manches et pensons différemment à l'adaptation au changement climatique* »

Olivier Carré
Maire

Comptes administratifs de la commune pour l'année 2023.

Les finances de la commune de l'île de Bréhat sont organisées en 5 budgets :

- Le budget principal de la commune et 4 budgets annexes :
- Ordures ménagères et déchets,
- Eau et Assainissement,
- Ports communaux,
- S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Chaque budget est composé de deux parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

• **La section de Fonctionnement** correspond à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune...).

• **La section d'Investissement** correspond aux opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (logements, ordinateurs, vélos, bancs publics...) pouvant être réutilisés longtemps, ou bien celle-ci construit de nouveaux bâtiments, agrandit des bâtiments existants.

Pour le budget principal, pour l'année 2023, voici les résultats de la section fonctionnement :

LES RECETTES		
	Comptes administratifs 2023	% des R.F. *
Produits des services	160 754,82 €	9 %
Impôts et taxes	886 799,73 €	49 %
Dotations et participations	366 302 €	20 %
Revenus des immeubles	102 683 €	6 %
Atténuation de charges	21 204,57 €	1 %
Produits financiers	6.60 €	0 %
Recettes réelles de fonctionnement	1 537 750,72 €	
Autres recettes	238 661,74 €	13 %
Résultat reporté de l'année 2022	29 791,60 €	2 %
Total recettes fonctionnement	1 806 204,06 €	100 %

(* % des R.F. : Pourcentage de Recettes de Fonctionnement)

LES DÉPENSES		
	Comptes administratifs 2023	% des D.F. *
Charges à caractère général	322 751,97 €	19 %
Charges de personnel	739 622,78 €	44 %
Subventions et participations	149 680,29 €	9 %
F.N.G.I.R.	97 544 €	6 %
Dépenses réelles de fonctionnement	1 309 599,04 €	
Charges exceptionnelles	14 445,45 €	1 %
Dotations aux amortissements et provisions	340 767,85 €	21 %
Dotations aux provisions	500 €	0 %
Total dépenses de fonctionnement	1 665 312,34 €	100 %

(* % des D.F. : pourcentage de Dépenses de Fonctionnement).

Pour plus de détails sur les différents chapitres, merci de vous reporter au bulletin municipal d'avril 2021 (disponible notamment sur le site de la mairie).

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement s'appelle l'épargne brute.

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé, car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Cet excédent de liquidités récurrentes permet à une collectivité locale de :

- faire face au remboursement de la dette en capital,
- financer tout ou une partie de l'investissement.

L'épargne brute est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Il permet :

- d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement,
- de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne brute s'assimile à la « Capacité d'Autofinancement » (C.A.F.) utilisée en comptabilité privée.

En 2023, l'épargne brute de la commune est de 228 151,68 €. (En 2022, l'épargne brute de la commune était de 283 986,43 €).

Pour le budget principal, pour l'année 2023, voici les résultats de la section investissement :

Les recettes totales sont de 2 728 423,44 € (dont l'excédent d'investissement reporté de 244 805,51 €).

Les dépenses totales sont de 2 637 580,27 €.

Dans ces dépenses, nous avons principalement : la réfection de la montée du port Clos pour un montant de 682 000 € correspondant au solde. Les travaux avaient commencé à la fin de l'année 2022 et se sont terminés en temps et en heure fin mars 2023 juste avant le début de la saison pour les commerçants de l'île. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 270 000€ par l'Etat, la région Bretagne et le département pour un montant total des marchés de 965 000€. Il reste à recevoir en 2024 le solde des subventions correspondant à un montant de 77 000€.





L'autre dépense importante correspond à l'achat de l'immeuble «les Rocs», ancien centre de vacances pour les salariés du ministère des finances, pour une valeur d' 1 600 000 €. Il est à noter qu'une subvention de la région Bretagne au travers de l'association des Îles du Ponant et du plan État/ Région d'un montant de 475 000 € pour l'achat, nous a été accordée mais pas encore versée. Cette subvention n'apparaît donc pas dans les recettes d'investissement.

Pour résumer, pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 665 312,34 €	1 806 204,06 €	2 637 580,27 €	2 728 423,44 €
+ 140 891,72 €		+ 90 843,17€	

Pour le budget Ordures Ménagères et Déchets :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
537 692,62 €	520 487,03 €	319 994,21 €	677 070,39 €
- 17 205,59 €		+ 357 076,18 €	

Sur le budget fonctionnement :

Pour l'année 2023, le résultat de la section fonctionnement est un déficit de 17 205,59€ € dont – 23 757,70 € correspondent au résultat 2022. Grâce aux investissements réalisés en 2022, ce budget est maintenant équilibré. Les augmentations des coûts de transport sont compensées par des gains de productivité.

Sur le budget d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont principalement celles liées aux nouvelles corbeilles et colonnes (Projet Citéo). Les recettes d'investissement sont constituées des reports des années précédentes et de la subvention Citéo de 95 000€. Il reste à percevoir en 2024 la subvention Adème.

Pour le budget Eau et Assainissement :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
188 967,66 €	225 190,82 €	452 723,03 €	531 619,80 €
+ 36 223,16 €		+ 78 896,77 €	

Sur la section de fonctionnement :

Le résultat de cette section est de +36 223,16€. Ce budget est maintenant stabilisé.

Sur la section d'investissement :

Le résultat de la section Investissement, hors report des années antérieures, est un déficit de 268 436,82€. Ce déficit s'explique par les dépenses liées aux réseaux d'eau et d'assainissement de la montée du port Clos dont le montant total a été de 430 000€.

Pour le budget des Ports Communaux :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES (dont 002 : 7 117,73 €)	DÉPENSES	RECETTES (dont 001 : 86 993,21€)
33 646,07 €	51 907,77 €	20 776,09 €	156 500,49€
+ 18 261,70 €		+ 135 724,40 €	

Sur la section de fonctionnement :

Le résultat de cette section est de +18 261,70€. Ce poste est maintenant stabilisé.

Sur la section d'investissement :

Le résultat est de +135 724,40€, en nette augmentation. Ce résultat s'explique par la réception de l'acompte de la subvention FIM pour la réhabilitation de la cale de la Chambre alors que les dépenses correspondantes aux travaux ne seront prises en compte qu'en 2024.

Pour le budget du S.P.A.N.C. :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES (dont 002 : 1 040,30 €)	DÉPENSES	RECETTES (dont 001 : 222,94 €)
10 629,43 €	9 499,55 €	0 €	222,94 €
- 1 129,88 €		+ 222,94 €	

Le résultat de la section fonctionnement du S.P.A.N.C. est négatif de -1 129,88€. Ce résultat s'explique par une diminution des contrôles spécifiques des installations.

fr/municipalite/budget-et-fiscalite/ ainsi que les comptes rendus des différents conseils municipaux : <https://www.iledebrehat.fr/municipalite/conseils-municipaux-brehat/> Si vous souhaitez les recevoir en format papier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous pouvez retrouver tous les détails de ces budgets sur le site de la mairie : <https://www.iledebrehat.fr/>

Dominique Sicher
Adjoint en charge des finances

Le Chemin du Phare du Paon

La réhabilitation et l'aménagement du chemin menant au phare du Paon étaient nécessaires compte tenu des dégradations et érosions dues à la fréquentation touristique et aux impacts de la météo sur un sol dégradé.

Situé à l'extrémité septentrionale de l'île Nord, le phare du Paon est l'un des points d'attrait majeur de l'île. Chaque année, environ 150.000 personnes se rendent sur ce site et transitent par le chemin qui y conduit. Cependant, avec un passage si fréquent en été et une érosion supplémentaire due au ruissellement de l'eau de pluie, le chemin est actuellement très raviné. De plus, certains espaces naturels adjacents au chemin sont très impactés par le piétinement des visiteurs.

La régulation des visiteurs a pour objectif ultime de protéger l'environnement mais ne peut être considérée comme suffisante pour atteindre cet objectif. Pour cela, d'autres mesures sont nécessaires et l'aménagement du chemin en est une.

C'est la raison pour laquelle la commune a fait appel à l'Atelier INEX, une agence de paysage et d'urbanisme afin d'évaluer le projet de réhabilitation du chemin et de définir les modalités d'aménagement de celui-ci. INEX est le maître d'œuvre de cette opération.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de préserver au mieux le territoire insulaire et ses milieux naturels uniques. L'aménagement réalisé sera donc au plus proche de l'existant pour s'inscrire dans le contexte paysager actuel tout en réhabilitant les zones naturelles dégradées.



Calade sur le site de Ploumanac'h - Février 2024

Le projet d'aménagement répond à quatre thématiques majeures. La première concerne l'accueil des visiteurs au hameau de St Riom en y proposant un stationnement vélo plus adapté que celui actuellement présent. Celui-ci sera déplacé de son emplacement actuel un peu plus en amont, au niveau de la transition entre la route bitumée et le chemin en terre afin de prévenir la dégradation du chemin par la circulation cycliste.

Le deuxième point concerne l'aménagement du chemin en lui-même. Celui-ci sera réalisé avec des matériaux locaux, en évitant au maximum l'apport extérieur. Il sera par endroits nivelé et aménagé de façon à l'aplanir et à prévenir les dégradations et érosion dues au ruissellement.

Il sera par ailleurs redimensionné, et réduit de façon à canaliser le mouvement des visiteurs notamment grâce à de petits potelets et fils (appelés monofils) qui le borderont. Cela permettra ainsi de réduire les dégradations du milieu naturel. Une attention sera aussi apportée à la restauration des zones de pelouse les plus dégradées pour rendre à la biodiversité tout son espace.

Les aménagements se baseront sur des exemples de sites classés comme Ploumanac'h et Plougrescant que les équipes en charge du projet ont eu l'occasion de visiter au mois de février dernier.

Enfin, dans une volonté paysagère et touristique, ce chemin sera inscrit au plus près du patrimoine naturel et culturel, notamment en se fondant dans le paysage et en y intégrant une signalétique adaptée, volonté démontrée de sensibiliser le visiteur au patrimoine naturel et culturel de l'île.





Planning d'action

Prévu pour débuter à l'hiver 2024-2025, l'aménagement devrait être terminé en début 2025 et ainsi être opérationnel pour la saison touristique 2025.

L'inspectrice des sites et la responsable Natura 2000 se sont rendues sur le site accompagnées de l'Atelier INEX et de l'équipe municipale afin d'orienter le projet d'aménagement selon les directives et réglementations afférentes aux sites classés.

Par ailleurs, les propriétaires terriens et plus proches riverains ont été consultés lors d'une réunion avec le bureau d'études au mois de février. Celle-ci a été l'occasion de présenter le projet et de recueillir les commentaires et avis des personnes les plus directement concernées par le projet.

Ce projet fait l'objet d'une demande de permis d'aménager déposée en mars. Dans ce cadre, une consultation du public sur une période de 15 jours sera prévue avec un affichage en mairie afin que tous puissent prendre connaissance du projet et y contribuer. Les dates d'affichage seront annoncées prochainement.

Les projets en cours

Quelques nouvelles sur plusieurs projets qui sont à des stades d'avancement différents :

- La réhabilitation de l'immeuble « Les Rocs » démarre .
- Le projet de « la nouvelle signalétique » entre dans la phase de fabrication et d'installation.
- Le projet de la « cale de la chambre » est dans la phase de réception des travaux.

La réhabilitation de l'immeuble « Les Rocs » :

Depuis le dernier point qui vous avait été présenté dans le Bréhat Infos n° 88, plusieurs étapes ont été franchies :

Le maître d'œuvre a été confirmé. C'est le cabinet « DONE, atelier d'architecture » qui a été retenu. Ce cabinet basé à Brest, composé d'une dizaine d'architectes, s'est associé à plusieurs bureaux d'études techniques (Structures, Fluides, Isolation thermique et phonique) pour mener à bien l'ensemble des études. Le montant de ce marché est d'environ 160 000€, en ligne avec le budget prévisionnel du projet.

Le contrôleur technique a lui aussi été confirmé. C'est le bureau de contrôle SOCOTEC qui a remporté le marché.

Le marché du coordonnateur SPS a fait l'objet de clarifications complémentaires. La coordination en

matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) se déploie sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil où plusieurs entreprises ou travailleurs indépendants interviennent. Elle s'applique également aux sous-traitants qui interviennent sur le chantier. C'est finalement l'entreprise COORDEF Ingénierie qui a été sélectionnée.

La réunion de lancement du projet a eu lieu dans les locaux de l'immeuble le 12 mars 2024. La phase de diagnostic est maintenant terminée et la phase d'avant-projet général est en cours.

Le bureau de contrôle SOCOTEC a validé la possibilité de loger des travailleurs saisonniers pour la saison estivale 2024, avant le début des travaux, prévus en fin d'année. Onze chambres, pour un maximum de 15 résidents seront proposées. Leur mise à disposition est prévue pour la mi-avril.

Le projet « Signalétique » :

La phase de conception est maintenant terminée. Elle s'est achevée avec la réception du permis d'aménager que nous avons reçu le 4 mars 2024. L'entreprise pour la fabrication et l'installation de tous les éléments de signalétique a été confirmée. C'est le groupe PIC BOIS qui a été retenu. Sa filiale couvrant la Bretagne est Cap Ouest Signalétique basée à La Gacilly, dans le Morbihan. Le montant du marché est d'environ 150 000 €.

Le piquetage, c'est-à-dire le positionnement précis de chaque élément de signalétique a été réalisé à la mi-Mars avec la présence de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) basée à Plérin et celle de la représentante de Natura 2000. La fabrication des éléments est en cours et les premiers panneaux seront installés vers la mi-mai de manière à terminer l'ensemble des installations pour le démarrage de la saison estivale.

La réhabilitation de la cale de la Chambre :

Un chantier difficile où les marées dictaient les horaires de travail, de jour comme de nuit. Ce chantier dont nous vous avons parlé dans le Bréhat Infos n°88 est maintenant terminé au niveau des travaux et les opérations de réception provisoire ont été réalisées fin mars 2024.

L'entreprise Colas a globalement respecté le planning très serré de l'opération en libérant le terre-plein qui servait de zone chantier le 9 mars

2024. Une nouvelle dalle de 16cm d'épaisseur a été coulée sur la partie inférieure et toutes les fissures structurales de la partie supérieure ont été traitées. Les problèmes de sécurité pour les plaisanciers utilisateurs ne sont plus qu'un mauvais souvenir et la cale est 100% opérationnelle pour la saison estivale 2024.



Visite de M. Arnaud Lecuyer



Le 18 janvier dernier, à l'initiative du Réseau Agricole des Îles Atlantiques, le G.A.E.C. (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) de Kervilon a reçu la visite de M. Arnaud Lecuyer, Vice-Président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture.

La journée a commencé par un temps d'échanges en mairie autour des problématiques de l'agriculture insulaire, suivi par une visite de la ferme du G.A.E.C. pour finir par un déjeuner.

Cette rencontre a été l'occasion de faire connaissance et nouer des liens entre la Région, le Réseau Agricole des Îles Atlantiques, la mairie de Bréhat et l'Association des îles du Ponant.

L'Office de Tourisme de Bréhat

L'Office de Tourisme de Bréhat a pour mission principale d'offrir un séjour de qualité à ses visiteurs.



Depuis 1964, il s'engage à promouvoir les attraits de l'île, en veillant à ce que chaque visiteur bénéficie d'une expérience mémorable, grâce à un accueil chaleureux, des informations précises et une mise en valeur du patrimoine local.

Il s'impose comme la référence incontournable pour toute question liée au séjour sur l'île. Que ce soit pour des renseignements sur les lieux à visiter,

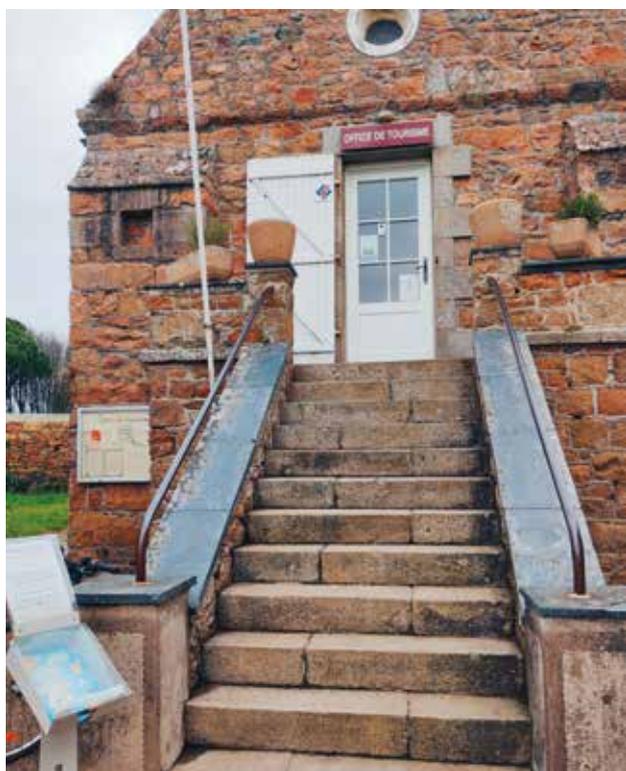
ou pour des besoins plus spécifiques tels que des questions médicales, la perte d'objets personnels ou la mise en relation avec d'autres services de l'île, c'est le point de ralliement pour les visiteurs en quête d'assistance.

Mais l'implication de l'Office de Tourisme ne s'arrête pas à l'accueil des visiteurs. Elle s'étend au soutien des hébergements, des restaurants, et des artisans locaux, par des conseils et une visibilité accrue. Les réunions régulières avec les professionnels du tourisme permettent de créer une véritable synergie entre tous les acteurs de l'île, favorisant ainsi le développement d'une offre touristique de qualité et respectueuse de notre environnement.

Il est également un partenaire des associations bréhatines qu'il accompagne dans leurs projets et manifestations (création des affiches, communication sur les réseaux sociaux...), enfin, l'office de tourisme est présent pour renseigner les habitants en termes de transports et de vie quotidienne.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Avec Camille Petibon à la barre toute l'année, épaulée par Nathalie Baury dès le printemps et un renfort en plein été, notre office s'assure que Bréhat reste une destination privilégiée pour les 400 000 visiteurs annuels.



Distribuant près de 60 000 cartes et animant deux espaces d'accueil : le bourg et le chalet (le matin au Crec'h Kerio, de juin à septembre), ainsi qu'un triporteur en haute saison (renseignements des visiteurs et sensibilisation sur les écogestes), l'Office tisse un lien essentiel entre nos 120 adhérents, commerçants et loueurs, et les visiteurs venus découvrir notre île.

LA COMPOSITION DU BUREAU

L'Office de Tourisme de Bréhat est une association régie par la loi de 1901.

Son statut est passé de Syndicat d'Initiative à celui d'Office de Tourisme en 2015.

Le bureau est actuellement composé de 9 membres :

- Johanna Neumager : présidente,
- Stephan Morlevat : vice-président délégué de la Mairie,
- Pierrette Dubreil : présidente honoraire et secrétaire,
- Ewen Pottier : vice-président,
- Yves Gibouin : Trésorier,
- Jean-Charles Le Cor et Patrick Lievin : trésoriers adjoints,
- Lucas Petibon et Caroline Normand : secrétaires adjoints.

DES ACTIONS CONCRÈTES

En 2023, l'Office a organisé la fête de la Saint-Jean et réalisé le nouveau site internet, qui marque une avancée significative pour la communication entre les adhérents et le public. Il permet aux commerçants, artisans et hébergeurs de bénéficier d'une visibilité accrue, facilitant ainsi l'accès aux informations pour les visiteurs. Cette initiative reflète l'engagement de l'Office à soutenir l'économie locale et à enrichir l'expérience touristique sur l'île, tout en assurant la communication des associations pour leurs différents événements. (La réalisation de ce nouveau site n'aurait pas été possible sans le soutien de la Mairie de Bréhat et de Stéphane Morlevat, et le travail de Marion Le Pache).

L'Office de tourisme travaille également en étroite collaboration avec la Mairie de Bréhat (chargés de missions et élus) particulièrement sur les projets de la nouvelle signalétique, de la mise à jour de la carte de l'île ou encore pour des rencontres et divers projets en commun avec les différents acteurs du tourisme du département et de la région (Côtes-d'Armor destination, la fédération régionale des offices de tourisme de Bretagne, l'association des îles du Ponant, l'entente Baie de Saint-Brieuc – Paimpol - Les Caps).



L'Office promeut aussi Bréhat et ses acteurs par le biais de ses réseaux sociaux de façon régulière en diffusant les événements et informations utiles à destination des visiteurs, mais également auprès de la population locale.

Une attention toute particulière est portée sur la visite des hébergements proposés à l'Office. Actuellement, environ 75 hébergeurs nous font confiance pour la promotion de leur location, c'est pourquoi les visites de nos hébergements sont essentielles, elles nous permettent de connaître les propriétaires, les conseiller et garantir la meilleure expérience aux voyageurs.

Adhérer à l'Office de tourisme contribue à participer au fonctionnement d'une association locale et offre de nombreux avantages : Une meilleure visibilité, des informations sur la taxe de séjour et, le cas échéant, sur le classement de l'hébergement, mais aussi la création du planning pour mettre à jour les disponibilités, un suivi des évolutions potentielles des informations sur la location (tarifs, disponibilités, textes, photos...) et enfin une écoute attentive de nos adhérents.

Un rapport d'activité est de plus rédigé à chaque fin de saison et présenté lors de l'Assemblée Générale de l'Office. Il détaille nos différentes missions et actions réalisées au cours de l'année.

(L'office de tourisme est financé grâce aux cotisations de ses adhérents et a une subvention publique municipale complémentaire).

LES DATES À RETENIR EN 2024 :

- Assemblée générale le mardi 23 avril
- La fête de la Saint-Jean le samedi 22 juin

Camille Petibon et
Nathalie Bauray

Les tertres communaux : comment mieux les mettre en valeur ?

La Commission environnement et agriculture a proposé de revoir l'entretien des tertres communaux afin d'améliorer tant l'esthétique que la prise en compte de la biodiversité, tout en réduisant les passages d'engins thermiques. Un travail de réflexion en partenariat avec le service technique est en cours.

Adapter les modes de gestion pour mieux mettre en valeur notre patrimoine naturel :

Les tertres communaux entretenus par le service technique représentent plus de 10 ha, répartis en une quinzaine de lieux, comme Crech Simon, Crech ar Gall, la butte Saint Michel... Ces terrains sont des points hauts aux sols pour la plupart pauvres et peu profonds. Il est fréquent que l'herbe tondue trop rase devienne jaune en été et ne résiste pas au piétinement. Pas très joli, et pas terrible pour la faune, la flore et le sol ! D'autres parties, trop escarpées, sont à l'inverse laissées en friche faute de solutions appropriées pour les entretenir, au risque de laisser certaines espèces exotiques envahissantes se développer. Pourtant, ces conditions particulières de sol et de relief donnent à ces espaces un potentiel esthétique et environnemental intéressant. Par exemple, des orchidées ont été identifiées à certains endroits.

Un travail de longue haleine pour une démarche rigoureuse et participative :

Une étape préliminaire avait été une rencontre entre des membres de la Commission et les agents du service, en 2021, afin de comprendre les pratiques actuelles, les contraintes auxquelles doivent faire face les agents, et identifier ensemble quelques pistes : l'une de ces pistes avait été l'écopâturage, hors saison touristique, mis en place très rapidement à Crech Simon et au camping. Cette rencontre nous a fait prendre conscience que les contraintes étaient très nombreuses : les pentes parfois raides qui rendent l'entretien dangereux, les affleurements rocheux sur lesquelles on peut casser le matériel, les nombreux usages de ces espaces (circulation, point de vue, aire de pique-nique, points de collecte des déchets...), la pression de certains riverains qui veulent des espaces bien tondus, et d'autres qui veulent plus de nature... de quoi s'y perdre !

Il était donc nécessaire d'aborder ce sujet avec une méthode rigoureuse et un peu de recul ; faire l'inventaire des tertres, avec toutes leurs spécificités, leurs usages et leurs contraintes, identifier les pratiques de gestion actuelles, avant d'élaborer les solutions avec les agents. Pour commencer, trois binômes de personnes volontaires parmi la Commission ont arpenté les tertres pour compléter une fiche descriptive avec un plan pour chacun : nom, parcelles cadastrales, surface, pente, type de végétation, roches... mais aussi chemins, accès aux maisons, présence de table de pique-nique, de borne incendie, usages particuliers comme le pâturage ou la piste d'hélicoptère du sémaphore, lieux historiques... Lors de ces explorations, les rencontres avec les riverains sont précieuses pour glaner des indices sur leurs attentes et la qualité de vie dans le quartier. Nous recensons aussi les pratiques actuelles d'entretien et les problèmes rencontrés par le service technique. Puis, nous passerons à la phase de recherche de solutions adaptées à chaque tertre. L'ambition est de réussir à concilier tous les usages de ces espaces communs sans que leur entretien devienne un casse-tête pour les agents. Nous envisageons pour commencer de faire des tests sur un ou plusieurs tertres pour cette année, et à terme d'élaborer un plan de gestion pour l'ensemble des espaces verts communaux.

Les pistes imaginées à travailler au cas-par-cas...

- Développer l'écopâturage là où c'est possible et avec les animaux adaptés.
- Maintenir l'herbe rase dans les zones de cheminement, de point de vue, de pique-nique, partout où cela est nécessaire et faucher moins fréquemment les autres parties du tertre, aux bonnes périodes pour freiner les espèces invasives et favoriser une flore plus variée.
- Semer ou planter des fleurs mellifères, des arbres fruitiers...

Marion Regler, 3^e adjointe
La Commission environnement et agriculture.

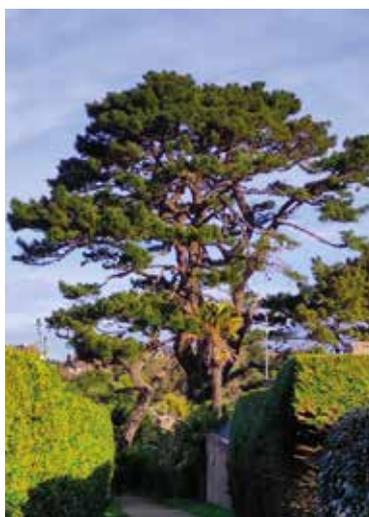


Responsabilité individuelle et responsabilité collective

Une fois les effets et les méfaits de la tempête Ciaran recensés, un tel évènement climatique inspire, avec le recul de plusieurs mois, quelques réflexions, d'autant qu'il peut se reproduire, voire s'amplifier.

Comme l'avait résumé notre maire, lors du conseil municipal du 22 novembre 2023, à Bréhat les dégâts auraient pu être bien pires, même si les vents ont occasionné des destructions majeures dans plusieurs situations. L'habitat en tant que tel a globalement plutôt bien résisté.

Mais un certain nombre de dommages auraient aussi pu être évités. En effet, dans les jours qui ont suivi la tempête, l'essentiel des tâches réalisées en toute solidarité par les services publics ou privés et par les pompiers, a consisté à dégager des amas de bois causés par des branches cassées ou des arbres effondrés. La force des vents enregistrée n'explique pas tout. C'est bien connu, « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel » ! Or, à Bréhat comme dans d'autres lieux, on observe aujourd'hui des tailles de spécimens qui semblent échapper à toute maîtrise et en tout cas à tout élagage... Ne tournons pas autour du pot : cela représente un danger et il en va de la responsabilité



de chacun à mesurer ce risque, si d'aventure les dommages n'étaient pas que matériel.

L'enfouissement des lignes, qui présente un vrai intérêt paysager et pratique à bien des égards, nous a fait sans doute oublier qu'avant, il était obligatoire de tailler les arbres afin que les branches ne touchent pas les lignes. D'autant que, même respectées, les distances réglementaires de plantation (2 mètres) ne sont pas un gage de sécurité.

Si la végétation sait se montrer très généreuse à Bréhat, elle peut aussi se révéler dangereuse.

Ne la laissons pas pousser à vau-l'eau et n'attendons pas la prochaine tempête. En tenant compte, bien sûr, de nos amis les oiseaux qui nous diront « merci » d'effectuer les travaux de coupe une fois l'été passé.

Eric Maerten

Membre de la commission Agriculture et Environnement



Taille des haies bordant les voies publiques

Les pompiers, les transporteurs, le petit train et le service technique ont de plus en plus de difficultés à passer par certaines routes bordées de haies qui s'épaississent trop : merci aux propriétaires concernés de faire le nécessaire au plus vite pour leur permettre d'assurer leurs missions sur l'ensemble de l'île.

Place aux fleurs !

Après avoir clos le chapitre des essences exotiques et invasives dont il vaut mieux se méfier, nous avons ouvert la danse des essences plus locales et pérennes pour la biodiversité avec ces arbres et arbustes dont la plantation est hivernale. Maintenant que le printemps s'annonce et puisque Bréhat porte le nom de « l'île aux fleurs », place aux fleurs !

Rapidement, nous viennent à l'esprit l'agapanthe ou l'hortensia, emblèmes de l'île. Outrepassant l'esthétique réelle de ces plantes, ces espèces – déjà exotiques – n'ont que peu d'intérêt pour la biodiversité et notamment pour les pollinisateurs. Cela est soit dû à leur faible quantité de nectar ou de pollen, soit parce que l'accès à ces derniers est rendu difficile ; ce qui est le cas du Buddleia.

Alors quelles plantes ?

Il est une famille de plantes dont il est bon de s'entourer : les Lamiacées. Sauge, menthe, mélisse, thym, romarin, origan, agastache ou gléchome sont toutes de proches parentes. Certaines comme la mélisse ou la menthe se parent de fleurs superbes qui en séduisent plus d'un ! Par ailleurs, elles sont également reconnues autant pour la cuisine que pour leurs vertus médicinales. Ces plantes se dupliquent très bien par bouturage. Si vous ne les avez pas encore réalisées pendant l'hiver, pas de panique, ces plantes rustiques ont de la ressource ! Prenez-en un brin de l'année, étêtez-le et plantez-le profondément dans un pot de terre fraîche, régulièrement humidifié en laissant dépasser deux à quatre nœuds. Quelques semaines plus tard, quand vous pourrez voir des bourgeons apparaître, c'est qu'il est temps de planter !

Dans cette même ambiance potagère, quelques jardiniers sur Bréhat ont eu l'idée brillante de laisser leurs artichauts fleurir... pour profiter de leurs fleurs spectaculaires ! Très proches, le cardon et le circe des

ruisseaux sauront apporter de la diversité à votre jardin.

Maintenant, si les remèdes de grand-mère et les légumes ne sont pas votre fort, il est un autre moyen pour augmenter considérablement la présence de fleurs chez vous : la jachère fleurie.

En dépit de son image très urbaine, le principe de jachère fleurie – semer à la volée des fleurs bénéfiques pour la biodiversité, est tout à fait adapté au jardin. Par exemple pour compléter un massif dénudé. La terre meuble y est souvent désherbée, ce qui est particulièrement approprié pour le semis. Il est même possible, en semant densément, de s'éviter le pénible travail de désherbage.

Pour ce faire, il y a de nombreuses jardinerie qui proposent des mélanges tout préparés. Pour avoir une floraison bien étalée sur l'année, n'hésitez pas à y adjoindre de la semence de sarrasin et de phacélie dont la floraison peut s'étendre jusqu'à tard.

L'ensemble des plantes proposées sont dites « mellifères ». Dans un contexte dans lequel 70 % des populations d'insectes se sont effondrées, ces plantes ont l'immense qualité de plaire autant à nos sens qu'à ces petites bêtes, dont le travail minutieux permet la pérennité de la vie végétale dont font partie nos fruits et nos légumes du quotidien.

Ewen,
pour la Commission environnement et
agriculture.





Gautier Lannelongue,

NOUVEAU CHARGÉ DE MISSION PAT ET TOURISME DURABLE

Gautier est originaire du Gers. Il a obtenu un diplôme d'ingénieur agronome à AgroParisTech, puis il a travaillé deux ans dans le secteur de la recherche autour du milieu marin, à l'interface entre les professionnels de la pêche, les institutions et les chercheurs.

Il a rejoint les effectifs de la mairie en janvier pour poursuivre deux missions : continuer de faire vivre le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) et faire aboutir les actions débutées dans le cadre du projet « site d'exception naturel et culturel ».

Côté P.A.T., il reprend le travail de patience et de diplomatie qu'est la sécurisation du foncier pour l'agriculture (consolidation des agriculteurs en place et recherche de terres pour des installations à venir), la base pour que chacun sur Bréhat puisse bénéficier de produits locaux de qualité.

Il poursuit aussi l'organisation d'animations sur les thèmes de l'alimentation durable et de l'agriculture, en partenariat avec les acteurs locaux. Et assure le suivi administratif du P.A.T.

Côté tourisme, il suit le projet de renouvellement de la signalétique de l'île, qui en est à la dernière ligne droite, et le projet de restauration du chemin du phare du Paon. Il reprend par ailleurs la concertation concernant la régulation de la fréquentation touristique.

Bien que portant sur des thématiques différentes, P.A.T. et tourisme durable ont en commun la nécessité de travailler avec les habitants et les acteurs locaux, alors n'hésitez pas à le rencontrer pour lui faire part de vos idées !

Contact : pat@mairie-brehat.fr, 02.96.20.05.51

Le flambeau du service urbanisme est passé !

Françoise Belpaume, en charge de l'urbanisme, des ports et des marchés publics, a pris sa retraite en février, après neuf ans au service des Bréhatins. Elle avait fait plusieurs remplacements longue durée à Bréhat entre 2015 et 2018. Puis, elle a eu un poste permanent à compter de 2019.

Elle a beaucoup apprécié la diversité des missions qui lui étaient confiées et les spécificités insulaires. Et le travail en partenariat avec la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), l'architecte des bâtiments de France... Nous la remercions chaleureusement pour son travail consciencieux et lui souhaitons de bien profiter de sa retraite !

Et la relève est assurée par Léonie Ollivier, que certains connaissent déjà. Après un stage sur la prise en compte de l'agriculture dans le Plan Local d'Urbanisme de Bréhat en 2021, Léonie a travaillé toute l'année 2023 comme chargée de mission « tourisme durable ». Elle a mené la concertation au sujet de la régulation du nombre de visiteurs, coordonné le renouvellement de la signalétique et initié le projet de restauration du chemin du phare du Paon. Aujourd'hui, après trois mois de tuilage pour prendre en main les dossiers, elle reprend l'urbanisme, les ports et la gestion du foncier communal, et assure l'accueil un jour par semaine. Nous sommes heureux de la compter dorénavant parmi les agents titulaires de la mairie.

Marion Regler
3^e adjointe



Ludovic, Christophe et Camille

Il travaille ensuite pour un groupe hôtelier de luxe avant de rejoindre l'E.P.A.F.(Éducation Plein Air Finances), d'abord comme responsable de cuisine puis comme directeur de centre. Après Saint-Raphaël et le Cap Ferret, Ludovic et Aurore, qui viennent d'avoir Louis, leur premier enfant, arrivent aux Rocs à Bréhat.

Ils sont immédiatement emballés par la vie insulaire et décident de rester après la fermeture des Rocs. Deuxième bébé, Jules en 2021 et bientôt l'opportunité de racheter un fonds de commerce. Ludovic saute sur l'occasion pour revenir en cuisine et ouvrir son restaurant. Ce sera le 22 : une cuisine de produits frais, locaux et de saison.

Fort d'une équipe de quatre personnes hors saison et huit en saison, Ludovic s'applique à valoriser les beaux produits du Trégor à travers deux cartes par saison. Le restaurant est ouvert toute l'année (sauf novembre et janvier) et accueille 70 couverts en terrasse et 40 à l'intérieur.

La belle aventure du 22 !

Ludovic Baud est diplômé en restauration, et il a toujours aimé travailler en cuisine. D'abord dans des restaurants gastronomiques en France puis à l'étranger notamment pour le Club Med où il est élu meilleur jeune chef de cuisine du monde !

Parallèlement à l'activité de restauration, le 22 propose également une activité de traiteur toute l'année. La carte est disponible sur le site du restaurant et rend service aux personnes isolées comme aux familles ou encore aux personnes en phase de rééquilibrage alimentaire...

Depuis la rentrée 2022, le 22 s'occupe aussi de préparer les repas pour les 24 enfants de l'école de Bréhat. Pour un coût équivalent et évidemment avec les mêmes exigences de produits frais, locaux et de saison, c'est une très belle initiative !

Avec toujours pour ambition de faire une cuisine de qualité, Ludovic a pour projet d'obtenir une certification de Maître restaurateur français et aussi, avec Aurore, de bientôt proposer des chambres d'hôtes.

www.restaurant22-brehat.fr

James et Pierrette Dubreil

Entretien avec James et Pierrette Dubreil dans leur maison « La Gwenanen », près du centre des pompiers dans l'île sud. A deux pas, se trouve le stade. Tout près, des vaches magnifiques, des limousines, paissent tranquillement. Quelques poules picorent. Tout est calme. Le nom de la maison (« La Gwenanen ») correspond au nom de famille de la mère de James. Cela veut dire « L'Abeille » en breton.



L'entretien débute avec James. Pierrette nous rejoint après une vingtaine de minutes.

Pouvez-vous vous présenter, James ?

Je suis né le 30 avril 1944 à Bréhat, là où se trouve aujourd'hui le magasin « La Flibust' », près du bar-restaurant de l'Allegoat. Je suis issu d'une vieille famille de Bréhat. J'étais boucher dans cette maison jusqu'à l'âge de 25 ans. Mon père est mort très jeune et ma mère s'est remariée par la suite avec un coiffeur de Bréhat. Je suis ensuite parti travailler comme boucher à Paris, dans le 15^e arrondissement. C'est un métier que j'ai toujours aimé. J'y ai connu Pierrette, née le 3 mars 1946, originaire de Saint-Emilion, dans le sud-ouest de la France. Elle était comptable dans une grosse entreprise de boucherie. Saint-Emilion est largement connu pour ses excellents vins. Pierrette aime retrouver ses racines de temps en temps.

Comment la boucherie fonctionnait-elle à Bréhat ?

A l'époque, il y avait un abattoir près de la croix de Kerano. Les bêtes (vaches, veaux, moutons) provenaient à la fois de l'île et du continent. Les paysans nous les vendaient. Nous n'achetions pas de cochons, car il y avait une charcuterie à Bréhat, distincte de notre boucherie. Notre clientèle était constituée à la fois de Bréhatins permanents et de familles venues du continent qui séjournaient de temps en temps à Bréhat. Le nombre d'habitants permanents était d'environ 700. Pendant les 30 années suivantes, il a considérablement diminué.

Et après ces 30 années d'activité à Paris ?

Nous avons décidé, sans hésiter, de venir passer notre retraite à Bréhat en l'an 2000.

Qu'est-ce qui vous plaît à Bréhat ?

Tout. Nous n'avons jamais songé à quitter notre île. Nous y avons beaucoup d'activités (vie associative et événements culturels pour Pierrette ; jeux de boules et, auparavant, chasse et pêche pour James).

Et la vie sur l'île ?

C'est une vie de village. On se retrouve entre habitants permanents. Le sens de l'entraide est important. Notre voisinage est très agréable, même si, bien sûr, nous vivons chacun chez nous. Nous nous côtoyons régulièrement. Il y a aussi un brassage positif entre anciens et jeunes. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes Bréhatins veulent rester à Bréhat, car la vie de l'île leur convient. Nous allons de temps en temps sur le continent, par exemple pour des rendez-vous médicaux ou pour faire des courses. Notre vie familiale est essentielle. Notre fille habite Vitré. Elle est assistante commerciale. Notre fils réside à Saint-Emilion. Il est vigneron. Nous nous voyons assez souvent.

Que pensez-vous de l'évolution de l'île ?

Cela va plutôt dans le bon sens. Il faut tout faire pour augmenter le nombre d'habitants permanents. Le problème du logement existe et il est nécessaire de développer le logement social, ce que la municipalité s'efforce de faire. Il est crucial de conserver notre médecin – que nous aimons bien – ainsi que l'école, la Poste et la maison de retraite et d'éviter que les services dont nous avons besoin soient concentrés à Paimpol.

Et les commerces ?

Rien ne manque vraiment ici. La boulangerie est à notre disposition. Idem pour la supérette, ouverte 365 jours par an, ce qui est tellement précieux. Nous recevons aussi les journaux régulièrement. Il y a également plusieurs artisans dans différents domaines.

Avez-vous des souhaits pour le Bréhat de demain ?

Oui. Il serait bon de développer l'agriculture et, à travers cela, l'emploi pour les jeunes. Nous serions heureux s'il y avait quelques pêcheurs. Le poisson frais et le poisson sous vide, ce n'est pas la même chose. Nous pensons que le système du « Tax'île » pourrait être développé. Deux Tax'îles au lieu d'un, ce ne serait pas du luxe, même si nous avons conscience que les cales ne sont pas toujours adaptées au Tax'île.

Que pensez-vous de la place du tourisme à Bréhat ?

Il est nécessaire. Toutefois, nous approuvons le principe de la limitation du nombre de touristes durant l'été afin de préserver l'île. Quant aux touristes eux-mêmes, nous ne mettons pas tout le monde dans le même sac : certains s'adaptent bien à la vie de Bréhat, d'autres se sentent « citadins avant tout ».

Quels sont vos souvenirs marquants à Bréhat ?

Des naufrages, en particulier celui de « L'Aide-Toi », il y a longtemps. Un instituteur très sévère, Monsieur Cocheril. La vie dans le fort avant la création de la verrerie. Il était peuplé de personnes nécessiteuses dont la vie était très difficile.

Etes-vous optimistes pour l'avenir de Bréhat ?

Plutôt optimistes. Il faut éviter d'entretenir la morosité. Mais rien n'est acquis définitivement. Les jeunes devront se battre pour un Bréhat heureux.

Connaissez-vous d'autres îles ?

Oui, toutes les îles du Ponant, sauf Chausey et les Glénan. Elles ont de nombreuses préoccupations en commun. La clé, c'est la création d'activités attractives dans chacune de ces îles au-delà de leurs différences.



Notre centenaire

Qui se souvient de ce qui s'est passé durant l'année 1924 ? La mort de Lénine en janvier à Gorki, l'élection de Gaston Doumergue à la présidence de la république ; c'est aussi la première fois que Paris accueille les Jeux olympiques d'été.

Mais c'est surtout la naissance, le 29 janvier, de Geneviève Deterpigny à Saint-Nazaire. Cela fait que cette année, cette dame a fêté ses 100 ans, ce qui est très remarquable.

La célébration de son centenaire s'est déroulée avec ses enfants, ses petits enfants. Les proches de sa famille se sont rassemblés, par une belle journée ensoleillée. Après un bon repas au restaurant, tout le monde se retrouve pour un goûter, à l'Ehpad, avec un animateur qui a chanté de nombreuses chansons, apportant une touche joyeuse et festive. Par la suite, j'ai eu la chance de passer une heure avec elle à l'Ehpad, pour faire connaissance. Nous avons évoqué beaucoup de sujets, et il est difficile de résumer sa vie en un petit article. Voici quelques souvenirs que Madame Deterpigny m'a confiés :

- Son enfance se déroule dans une ambiance musicale, puisque ses parents sont musiciens ; elle apprend le piano assez vite, et ne quitte pas cette passion. Par la suite, elle prépare son diplôme pour être infirmière, métier qu'elle n'exercera jamais.

- Vint l'âge de ses 20 ans, qui restera un souvenir douloureux, car les bombardements font rages sur Nantes et Saint-Nazaire, sans avoir vraiment conscience de ce qui se passait vraiment ; la famille doit quitter la maison et se réfugie à Pornichet, d'où elle peut voir Saint-Nazaire en flamme.
- Le bonheur succède à la guerre puisqu'elle se marie à 21 ans, et aura deux filles, Marie et Nicole.
- Malheureusement, elle est veuve très vite, et doit élever ses enfants seule, sans travail, car son mari ne voulait pas qu'elle travaille. Elle réussit à trouver un poste à Nantes et s'occupe d'institut de sondage, afin de contrôler les prix, auprès des commerçants. Geneviève part en retraite à l'âge de 65 ans.
- Elle garde un très bon souvenir de la découverte de Bréhat, car sa fille et sa petite fille vivent sur l'île, ce qui lui permet de vivre à son tour dans ce lieu magique qu'est Bréhat, au sein de l'Ehpad, où elle écoute toujours beaucoup de musique, en pensant à ses amis qui lui manquent, et à sa grande famille, composée de ses deux filles, cinq petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Nous lui souhaitons un bon centenaire, encore de longs et beaux jours heureux, remplis de joie et de paix.

Jean-Philippe Outin, Conseiller municipal



Ouzh taol !

Recettes à base de légumineuses : des alternatives écologiques et économiques !

Les légumineuses sont des plantes qui possèdent des atouts environnementaux importants : elles nécessitent peu d'eau, d'engrais et demandent moins de surface agricole qu'il n'en faut pour produire des protéines animales. Leur production émet donc peu de gaz à effets de serre, ce qui permet de lutter contre le réchauffement climatique. De plus, elles sont une source importante de protéines végétales et de vitamines B. En consommer permet de varier son alimentation et de rester en bonne santé. Grâce à leur grande variété de saveurs et de couleurs, il est possible de réaliser de nombreuses recettes aussi bien salées que sucrées. En voici quelques-unes à tester !

Brownie aux haricots rouges



INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

- 250 g de haricots rouges cuits égouttés
- 60 g de sucre roux
- 200 g de chocolat noir
- 2 œufs
- 5 cl de lait végétal
- 30 g de noisettes
- 30 g de noix
- fleur de sel
- matière grasse végétale

PRÉPARATION :

1. Rincez les haricots rouges et égouttez-les. Mixez-les avec le sucre et le lait végétal.
2. Faites fondre le chocolat au bain marie puis ajoutez-le à la pâte de haricots rouges. Ajoutez ensuite les œufs et une pincée de sel. Mélangez pour obtenir une préparation homogène.
3. Hachez grossièrement les noix et noisettes et ajoutez-en les 3/4 à la préparation.
4. Graissez légèrement un moule à gâteau ou recouvrez-le d'une feuille de papier sulfurisé puis versez la préparation à l'intérieur. Parsemez du reste des fruits secs. Faites cuire 25 minutes à 170 °C.
5. Laissez refroidir le brownie 10 minutes et dégustez-le encore tiède !

Tartinade de lentilles



INGRÉDIENTS

- 300 g de lentilles vertes préalablement cuites
- 200 g de champignons de Paris frais
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail
- 1 c.à.s. d'huile d'olive
- 1 pincée de poivre
- 1 pincée de piment d'Espelette
- 1/2 c.à.c. de thym séché
- sel

PRÉPARATION :

1. Nettoyez et coupez les champignons en morceaux. Faites-les revenir dans l'huile d'olive avec l'échalote, l'ail, le poivre, le thym, le piment et un peu de sel.
2. Après une dizaine de minutes, quand les champignons ont une belle couleur, placez la préparation dans votre mixeur avec les lentilles. Mixez le tout et goûtez pour ajuster la dose de sel.
3. Mettez en pots la préparation et placez-les au frais au minimum deux heures avant dégustation. Avec des cornichons, c'est un régal !
Ces pots de terrine végétale peuvent aussi être stérilisés pour les garder plus longtemps en les mettant dans l'eau bouillante 30 min.

Gautier Lannelongue

Ecole de Kérano

Cette année scolaire, l'école compte 28 élèves, 17 en CE/CM et 11 dans les sections maternelles et CP. Comme chaque année, les élèves ont pu bénéficier d'une semaine de voile à la rentrée pour les plus grands et d'une sortie en mer sur Eulalie pour les plus petits. Une classe de découverte à la ferme de Trémargat en compagnie d'autres écoles des îles du Ponant aura lieu en fin d'année scolaire.

DES PROJETS PLUS GLOBAUX SONT EN COURS DE RÉALISATION ET SE DÉCLINENT SUR TOUTE L'ANNÉE.

CLASSES CE1 CE2 CM1 CM2



Ainsi, dans la classe des plus grands, le thème porte sur la démarche scientifique avec un travail océanographique.

M. Tito de Morais, directeur de recherche en écologie marine au laboratoire LEMAR à l'université de Bretagne occidentale à Brest récemment retraité est à l'origine de ce projet. Il m'a proposé de réaliser une étude comparative de la biodiversité de l'estran en prenant comme point de départ une étude datant d'il y a 100 ans (Bionomie intercotidale de l'île de Bréhat - Prfs Beauchamp et Lani).

6 zones d'observation ont été sélectionnées, réparties autour de l'île, offrant des intérêts divers. Notre planning prévoit une sortie par période, lors de laquelle nous nous rendons sur un site et effectuons un travail d'observation, de répertoriage et d'inventaire de la faune et flore observée sur place... à grands renforts de bottes, cirés, loupes et seaux !

Les scientifiques en herbe sont ainsi répartis par groupes et ont chacun un rôle précis : secrétaire, photographe, dessinateur, récolteur...Le travail se poursuit en classe pour identifier, classer et comparer nos observations avec celles du 20^{ème} siècle.



En parallèle, nous nous sommes intéressés au dessin scientifique à travers les oeuvres du peintre costarmoricain Mathurin Méheut qui a beaucoup étudié et dessiné le milieu marin . Nous nous sommes rendus au musée MM à Lamballe en décembre et terminerons notre projet par la visite de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) en fin d'année scolaire. Enfin, la mise en place d'une aire marine éducative est à l'étude.

Maud Galant,
enseignante en classe de CE/CM.



Projet École dehors

CLASSES MATERNELLES ET CP



Sortie en groupe classe tous les 15 jours, une demi-journée par semaine tout au long de l'année scolaire.



Au Gardeno (pas trop loin de l'école en cas de repli forcé).

Nous y apportons toujours un peu de matériel : une bâche pour s'asseoir, des loupes, des boîtes de collectes, de la ficelle, des outils pour fouiller le sol, nos carnets de dessin, des crayons à papier et de couleur, un tambourin, un ballon... Et parfois du matériel spécifique selon les missions fixées.

L'école du dehors, ce n'est pas une simple promenade... C'est un autre lieu pour faire des activités que nous pouvons faire en classe (lecture, musique, anglais...)

C'est un lieu propice pour apprendre en agissant, pour apprendre avec tous ses sens : c'est l'occasion de défis de Land art, de défis scientifiques, de défis mathématiques...

Et c'est un lieu (un milieu) à découvrir en profondeur : paysage(s), faune, flore, interactions entre tout ça...

Anne-Cécile L'Haridon
enseignante en classe de maternelles / CP

Projet JO / Sports / Sport-santé...

En lien avec l'actualité sportive de l'année.

D'abord la coupe du monde de Rugby : pratique du rugby à l'école avec de vrais ballons offerts par le club de Paimpol.

Puis le projet JO : c'est l'occasion de découvrir la diversité des sports, d'en pratiquer certains, de comprendre la relation entre sport et santé, de parler de différences à travers les handicaps dans les disciplines sportives.

Dans ce cadre, nous participerons à des mini-olympiades à Lézardrieux au mois de juin.

Nous irons aussi voir une exposition sur les JO à la Halle à Paimpol au Printemps.

Un sportif qui y participera (Steeven Henry, kayakiste) devrait venir nous rencontrer à l'école.

**Classe découverte à La Ferme
à Trémargat en mai.**

TENNIS SUR L'ÎLE DE BREHAT - SAISON 2024

Pour la troisième année consécutive, Sacha Binet Professeur de tennis breveté d'état, vous propose des stages de tennis et des cours particuliers, (mini – tennis dès l'âge de 4 ans, enfants et adultes) du lundi au dimanche.

Les stages commenceront dès les vacances de Pâques et se poursuivront durant tout l'été.

TARIFS

- Stage 1,5 heure/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi) : 130 € / la semaine ou 26 € / jour.
- Stage 1 heure/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi) : 90 € / la semaine ou 18 € / jour.
- Cours particuliers (sur rendez-vous) : 40 € / heure, 50 € / heure si 2 personnes ou plus.

Prêt de matériel (raquettes et balles) sur place.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Sacha Binet au 06 32 46 60 73 ou par mail : bins-sacha@outlook.fr. Comme chaque année, conditions spéciales pour les enfants bréhatins résidents à l'année sur l'île.



BREHAT PLONGEE

Situé à la plage du Guerzido au centre nautique.

Je suis heureux de vous annoncer que l'activité plongée sous marine reprend pour la saison 2024 du 8 juillet au 16 août.

Bréhat Plongée vous propose :

- Baptêmes de plongée
- Formations jeunes et niveau 1
- Plongées exploration
- Randonnées subaquatiques (nage avec palmes)

L'équipe d'encadrants sera composée de Karim, Yann, Romain et Noël

Renseignements : contact@brehatplongee.fr
ou au 06 83 34 41 72

Dominique Ruau, Président de l'association

VOILE



Renseignements et inscriptions :
brehat@glenans.asso.fr ou tel : 07 62 79 78 48 ou
06 75 58 50 26

GRIMPE

Nous avons subi, la tempête Ciaran le 2 novembre 2023, heureusement, ni les personnes, ni les bâtiments n'ont été impactés. Par contre, au niveau des Arbres, nous avons beaucoup perdu... Je me permets d'inviter tous les Bréhatins et résidents, à remplacer et à replanter des Arbres, adaptés aux futurs enjeux, pour freiner fortement l'érosion de l'île. Triste constat, mais nécessaire, pour préserver l'exceptionnelle nature de ce caillou que nous aimons tant.

Après la sinistrose, j'ai effectué une formation, qui était étalée sur toute l'année 2023. J'ai obtenu mon diplôme, le C.Q.P.* E.G.A. : « Educateur de Grimpe d'Arbres », avec pour projet, d'inviter du public dans l'Arbre, d'expérimenter la grimpe et réveiller les consciences, pour préserver l'équilibre fragile de Bréhat. La tempête a fait bouger mon projet, mais nous pouvons proposer une activité de grimpe loisir l'été et aussi, plantation, visite d'Arbres, grimpe, jeu, biologie, sur l'année. Mon projet avance, je vous donne rendez-vous cet été pour la Grimpe d'Arbres. Si ce projet résonne chez vous, n'hésitez pas à me contacter, au 06 68 04 34 65. Le champ des possibles est ouvert et les perspectives profondes. Échauffements, étirements, et c'est parti !

Jacob Cornélius

*C.Q.P. : Certificat de Qualification Professionnelle.



La 4^e édition du festival Les Scènes de Bréhat

Du 5 au 9 juillet 2024 aux Verreries de Bréhat



La quatrième édition du festival Les Scènes de Bréhat promet d'être un événement incontournable ! Au programme : musique, théâtre, danse, dans le cadre magique de la citadelle, moments de partage au village et ailleurs...

Cette année, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir le chanteur Raphaël (9 juillet) ! Cela lui tenait tellement à cœur de faire partie de cette édition qu'il crée un concert

spécialement pour l'occasion, au cours duquel il présentera son nouvel album *Une autre vie*.

La vie, ses aléas, celle dont on rêve ou qu'on aimerait changer, c'est justement le thème de cette nouvelle édition et le sujet de la pièce *Monsieur Durand*, que Zoé Lemonnier a écrite et met en scène pour la troupe amateur de la compagnie des Scènes (9 juillet).

À l'affiche également : l'humoriste Nora Hamzawi jouera son nouveau spectacle, au plus près de son intimité (6 juillet), le chanteur Aliocha Schneider, à la voix si singulière, où la fragilité se mêle à l'élégance (8 juillet) et Tété, qui présentera son nouvel album dans un concert acoustique (9 juillet).

Autres rendez-vous à ne pas manquer : les pièces *Les Femmes de Barbe bleue* de Lisa Guez (Compagnie 13/31, Pludino – 7 juillet), *Hatiaio club*, de Mathilde Martinage (Compagnie La Levée, Cancale – 5 juillet), *Cellule 247* de la compagnie Les Plus Hautes Eaux Connues (Rennes – 8 juillet) ou encore le seul en scène décalé de Fred Blin, *A-t-on toujours raison ?* (8 juillet). Il s'agira aussi de bien s'échauffer avant

d'assister au DJ set de Sims & May Din (6 juillet) ou au concert de Macadam Crocodile (7 juillet) ! Au programme encore : le chanteur des Innocents, JP Nataf, avec Sunny Inside en première partie (5 juillet), Le Concert malmené de l'ensemble rennais Le Banquet céleste (6 juillet), un spectacle de théâtre et de magie, *Le Rempart* de la Compagnie Index (Hennebont, 7 juillet), et d'autres surprises à venir.

Les Scènes de Bréhat offrent également l'opportunité de se retrouver au village du festival pour partager des moments conviviaux, l'occasion de déguster les huîtres d'Arthur, les galettes et crêpes au stand restauration, de boire un verre à la buvette et de faire un tour à la boutique.

Pour résumer, comme chaque année, nous mettons un point d'honneur à vous accueillir le mieux possible et à offrir une programmation pluridisciplinaire et de qualité, mettant en avant des artistes émergents ainsi que des têtes d'affiche reconnues, avec une place privilégiée pour les compagnies bretonnes. Cette quatrième édition promet donc d'être riche en découvertes musicales et artistiques.

Rendez-vous donc le 5 juillet, pour vivre de nouvelles expériences artistiques et humaines !

Caroline Vannini
Directrice du Festival Les Scènes de Bréhat

MOULIN
à BIRLOT
3 ANS
1994 - 2024

L'Association du Moulin du Birlot fête ses 30 ans...

En 1994, les trois mousquetaires étaient donc quatre ! Quatre à se lancer dans l'aventure de la réhabilitation du Moulin à marée du Birlot ! Jacques Glon, alors premier adjoint de José Le Pache, fut désigné président, Yann Le Troadec, conseiller municipal, trésorier, Jean-Claude Ségaud, chargé de la communication et moi-même, secrétaire...

Notre but était que le moulin, acquis par la commune en 1990, retrouve un toit après les premiers travaux de consolidation des murs. Nous n'imaginions pas alors le chemin à parcourir et toutes les questions que nous nous poserions : faire classer le bâtiment ou non, comment trouver les fonds, comment, par qui et sur quels plans réhabiliter ce moulin...

Ce moulin porte chance, sans doute, car nous avons toujours trouvé la bonne personne au bon moment ! Les plans de la charpente (Jean Peillet, amouleur) levée par Pierre Auffret (qui deviendra

notre guide-meunier infatigable : il a même passé la nuit du 1^{er} janvier de l'an 2000 dans le moulin pour l'éclairer !). Vinrent ensuite les mécènes (le CMB et la Société Suisse) qui nous ont permis de réaliser la couverture, les planchers et les ouvertures. Nous n'allions pas en rester là ! Le projet de remettre une roue nous titillait... Et Gilles Morio s'est présenté à nous : nous avons trouvé le charpentier providentiel qui nous construirait la roue. Nous ne fûmes pas peu fiers de revenir de Brest 96 avec le premier prix du Patrimoine maritime ! Je me suis même laissée entraîner à promettre de revenir en 2000 avec de



la farine du Birlot. Il restait tout de même à trouver les fonds pour achever le mécanisme, récupérer des meules dans un moulin de Ploumagoar et les installer à leur emplacement (800 kg chacune, pas simple). Le premier tic-tac et l'odeur de la première farine de blé noir (en 2000 !) sont des souvenirs impérissables. Notre belle roue en chêne acheva son cycle de vie et de nouvelles questions se posèrent : comment la refaire pour qu'elle soit pérenne ? Et voilà André Carsenat qui se propose de nous faire l'étude d'une roue en... aluminium ! Et il a eu bien raison car c'est cette nouvelle roue qui nous permet de moudre 30 ans après et pour les 30 prochaines années au moins !

Les années ont passé bien vite, Philippe Rouillac a pris la suite de Jacques Glon à son décès et a assuré la présidence durant 10 ans. Les 350 adhérents des premières années ont eux aussi passé la main, même si certains d'entre eux cotisent toujours ! Et il faut le dire, sans les adhérents et mécènes qui apportent des fonds mais aussi du soutien, de l'énergie, nous n'en serions pas au même point : merci !

Marion Le Pache,
présidente de l'AMB

LE PROGRAMME DES 30 ANS (LES DATES EXACTES FIGURERONT DANS LE PROCHAIN BRÉHAT-INFOS)

- 22 et 23 juin : journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- 13 juillet : feu d'artifice de la commune tiré au Birlot
- Corvée vase en juillet et en août
- Conférence d'André Carsenat « Restauration d'un patrimoine - le moulin du Birlot » en juillet et en août
- Conférence de Philippe Rouillac et Xavier Decroix « Les peintres du Moulin du Birlot » en août
- Spectacle créé pour les 30 ans par les Scènes de Bréhat. Nous recherchons des amateurs de théâtre pour y participer !
- 21 et 22 septembre : journées du Patrimoine
- Fin septembre, début octobre : récolte et battage du blé noir semé par François et Marion pour alimenter le moulin en 2025
- Visite des enfants de l'école et escape game : qui pourra sortir du moulin ?
- Sans oublier l'assemblée générale de l'association, les moutures et les visites !

L'association Ut'île

Les membres du bureau de l'association Ut'île saisissent l'opportunité de la parution du Bréhat infos afin de faire part du résultat de leur année d'activité 2023.

Deux vide placards ont été organisés, l'un en avril et l'autre en octobre. ils ont permis à un certain nombre de personnes de renouveler leur garde robe et aux Restos du Cœur de récupérer au total 3 big bags de vêtements destinés à des dons.

Nous leur avons également fait un don alimentaire d'une valeur de 800 euros grâce aux recettes de participation libre de ces deux événements.

Nous avons, en mars et décembre, participé à deux collectes alimentaires qui ont permis aux restos du

cœur de Paimpol de récupérer 500 kg puis 200 kg de produits alimentaires et d'hygiène.

Nous tenons à chaleureusement remercier les bénévoles ainsi que les professionnels qui nous ont soutenu dans nos actions ; Le Carrefour Express de Bréhat, les Transports Louail ainsi que la barge.

Un prochain vide placards sera organisé les 20 et 21 avril.

A bientôt. Marie, Michèle et Céline.

Calendriers des événements

Avril

Samedi 13

CONCERT " LES QUIPROQUOS "

Organisé par l'Effet Mer, Tarifs 10 / 8 €. Salle des fêtes.

Dimanche 14

FAÎTES AVEC L'ENVIRONNEMENT « ON SE JETTE À L'EAU »

Sur la place du bourg, de 10h à 13h. Table ronde, bourse aux plantes, expositions, dégustations... avec la fanfare La Waso. Organisé par le PAT, le Comité de Jumelage, le Réseau Agricole des Îles Atlantiques, Fer'île.

Samedi 20 et dimanche 21

VIDE PACARDS

Organisé par Ut'île à la salle des fêtes

Mai

Mercredi 1^{er}

VENTE DE MUGUET

Place du bourg, pour l'association Kreiz ar Mor.

Du vendredi 24 au dimanche 26

NONO PEINTRE DE BRÉHAT

Exposition, installations d'aquarelles originales organisée par les Courants d'Arts, salle des fêtes, de 10h à 18h.

Juin

Dimanche 16

KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BRÉHAT

Organisée par l'amicale laïque, heure et lieu à définir.

Samedi 22

FEU DE LA ST JEAN

En soirée, sur le terrain de foot, concert et restauration sur place, organisé par l'Office du Tourisme.

Juillet

Du vendredi 5 au mardi 9

4^{ÈME} FESTIVAL DES SCÈNES DE BRÉHAT

À la citadelle, programmation en p23. Buvette et restauration sur place.

Samedi 13

FEU D'ARTIFICE POUR LA FÊTE NATIONALE

Mise à feu devant le moulin du Birlot à l'occasion des 30 ans.

Mardi 16

BAL-CONCERT DU MONDE AVEC OYNA

(Balkans/Anatolie) et Voden (Balkans/Suède). Stage de danse du Monde l'après-midi et Bal-Concert le soir, salle des fêtes, organisé par Fert'île.

Dimanche 21

VIDE-GRENIERS

Place du bourg, animé par le comité de jumelage.

Du jeudi 25 juillet au jeudi 1 août

EXPOSITION

LUCILE CHOMBART DE LAUWE

Une photographe de Bréhat sur les traces d'Adrien Wilborts. De 10h à 18h, salle des fêtes.

- Jeudi 25 juillet : journée réservée et à partir de 17h vernissage en présence de l'artiste.
- Vendredi 26 juillet : rencontre avec Lucile Chombart de Lauwe et signature de photos à partir de 17h.
- Lundi 29 juillet de 10h30 à 12 h : atelier découverte de cyanotype.
- Mardi 30 juillet à 15h : atelier de peinture.
- Mercredi 31 juillet à 10h30 à 12.h : atelier découverte de cyanotype.

CINÉ-VRIAD

proposera des séances de cinéma à la salle des fêtes, programme en attente.



Août

Le samedi 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APPIB,

À 10 heures, salle des fêtes.

Le dimanche 4

SORTIE EN MER,

Avec l'APPIB, inscription possible la veille.

Le dimanche 4 au soir

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE AU PIANO,

Interprété par Mr Diatkine, organisé par l'Effet Mer, recette au profit de la SNSM.

Mardi 6

FEST-NOZ

À la salle des fêtes, organisé par Fert' île.

Mercredi 7

KERMESSE À L'EPHAD

À 14h30, organisée par Kreiz ar mor.

Du mercredi 7 au mercredi 14

EXPOSITION L'ART DANS L'ÎLE

Association qui expose de nombreux talents, à la salle des fêtes. Visite de 10h30 à 19h, avec une tombola permettant de gagner une œuvre exposée.

Le jeudi 15

KERMESSE

Place du bourg, de l'association pour la sauvegarde du patrimoine religieux, avec beaucoup de stands de jeux et vente aux profits de l'association, dès le matin 9 heures.

CINÉ-VRIAD

proposera des séances de cinéma à la salle des fêtes, programmation en attente.

Ça s'est passé cet hiver...

- Le mois du film documentaire, en partenariat avec l'association Ty film. Diffusion 5 films pendant trois jours en novembre.
- Un Loto organisé par le comité des fêtes, avec beaucoup de lots et surtout du succès.
- Vide placards par l'association Ut' île.
- Journée des Associations avec repas sur place et vin chaud.
- Bain du 1^{er} de l'an sur la plage du Guerzido, avec beaucoup de participants.
- Concert d'Inizi, avec un jeune chanteur de Blues, Jontavius Willis venu directement des États-Unis, le 25 janvier.
- Soirée dîner spectacle, le 3 février, avec la troupe On The Island, théâtre d'improvisation, organisé par une toute nouvelle association l'Effet Mer.
- La poule au pot, repas organisé par l'amicale laïque, avec grand succès car plus de 120 personnes ont dégusté ce repas le 10 février.
- Conférence archéologique, sur le site de Plasenn-al-Lomm, présenté par deux étudiants, spécialiste du monde Paléolithique, par l'association Fert' île (voir p31).



Boris Goiremberg

Nous avons fini par le croire éternel tant sa blanche chevelure et sa haute silhouette croisées sur les chemins bréhatins nous semblaient indestructibles. Il est mort fin janvier, deux jours après avoir fêté ses 94 ans.

Boris naît à Paris en 1930 de parents juifs russes, venus de Moldavie, pensant trouver en France un pays où ils pourraient vivre en paix, loin des horreurs subies par leurs ancêtres. En 1942, son père meurt de maladie loin des siens et Boris et sa mère échappent à la rafle du Vél d'Hiv. Il survit à l'ombre d'un pensionnat à Montmorency tandis que sa mère, couturière, fut cachée et sauvée par celui qui deviendra son beau père et qu'elle épousera en 1945.

A l'écouter, on aurait pu le croire éternel étudiant, évoquant sa bande d'amis. Et de fait il le fut jusqu'à près de quarante cinq ans. Peu sûr de lui, il échoue à plusieurs reprises dans différents cursus universitaires, lettres classiques puis langues O en russe. Sur cet amer constat d'échec il s'engage dans la marine. Il y reste trois ans avant que l'on découvre, au moment de signer un nouvel engagement, qu'il est daltonien. Réhibitoire lorsqu'il s'agit de naviguer entre bouées rouges et vertes...

Nouveau départ. Par relation il entre dans le monde des correcteurs orthographiques. Ce nouveau statut en horaire décalé lui convient parfaitement dans la mesure où cela lui permet de reprendre ses études. Retour aux langues O où il s'inscrit pour apprendre le chinois en 1961. Et peu après la reconnaissance par De Gaulle de la Chine populaire et juste avant la révolution culturelle, on lui propose d'y aller. Il saisit cette opportunité et passe deux années dans la Chine de Mao avant de rentrer en 1966 par la route en passant notamment par l'Inde et l'Afghanistan. Il revient de cette aventure farouchement anti Mao et ne cessera plus de combattre cette idéologie alors très en vogue dans les milieux intellectuels parisiens.

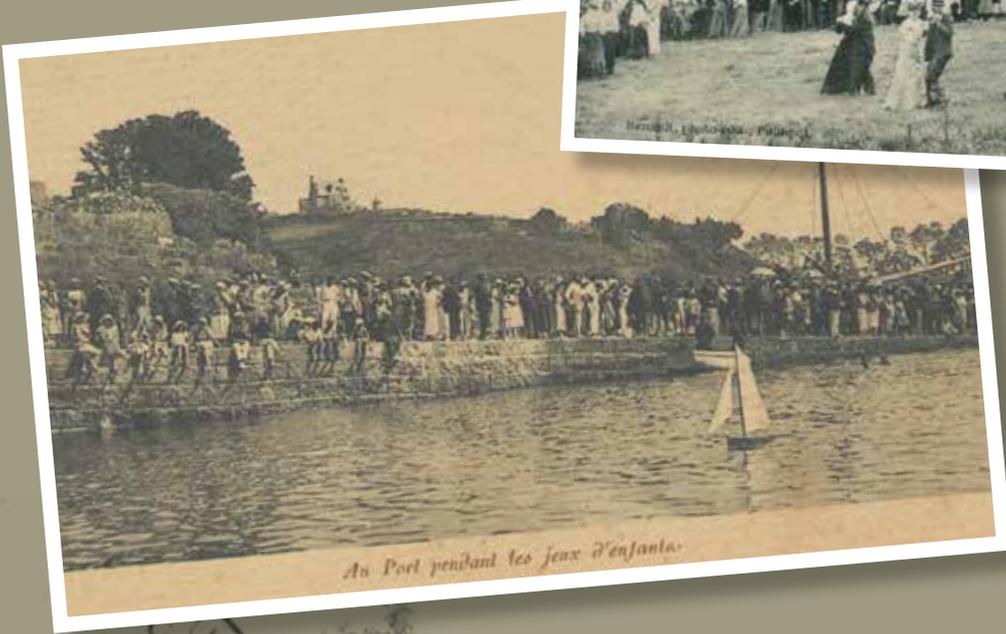
A son retour de Chine, il réintègre la communauté des correcteurs et reprend ses études, aux langues O puis à la fac. Syndicaliste et militant anti Mao, il vote communiste par défaut. Être contre devient son mode de pensée, une philosophie, et il s'insurge contre le pouvoir établi et surtout contre les idées reçues. En mai 1968 il se retrouve logiquement sur les barricades puis participe activement à la fameuse grève du parisien libéré avec occupation jour et nuit des locaux, par quart, entre 1975 et 1977.



Cet épisode sonne le glas de ses études mais marque le début de ses travaux de traduction (sous pseudonyme) de romans érotiques chinois du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle.

Il découvre Bréhat en 1967 puis y séjourne régulièrement sur son petit voilier basé à Paimpol avant d'y acheter avec sa mère, veuve depuis vingt ans, une maison en 1995. Il s'y installe alors définitivement tout en continuant à naviguer. A partir de la mort de sa mère en 2001, la maison accueille tous les amis rencontrés au cours de sa vie, ceux du Pays de Galles où il fut jeune homme au pair, ceux rencontrés en Chine, les correcteurs orthographiques, ses voisins de Saint Fargeau et tous ceux qui ont besoin, envie de passer un peu de temps sur l'île. Entouré de ses livres, de sa musique et de ses animaux, il continue de traduire des ouvrages chinois et s'attèle à la rédaction de ses mémoires. A 80 ans il décide qu'il est temps de renoncer à la navigation et se sépare de son bateau « Coureuse ». Lorsque naît à Bréhat une troupe de théâtre, se rappelant ses jeunes années étudiantes où il fit ses premiers pas sur les planches, il l'intègre avec enthousiasme. Grâce à cette activité il retrouve une nouvelle jeunesse qui le porte ces dernières années et il assiste à sa dernière répétition une semaine avant sa mort.

De Kichinev à Bréhat en passant par la Chine, de Paris au Pays de Galles, Boris a vécu, malgré ses dénégations, une vie riche d'aventures et de rebondissements. Longtemps encore nous parlerons de lui à Bréhat.



Régates



Avril	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
lun. 01	11:35	8.45	47	23:53	8.28	41	05:44	3.22	17:58	3.64
mar. 02	---	---	---	12:29	7.79	36	06:35	3.80	18:59	4.24
mer. 03	01:03	7.69	33	14:12	7.37	33	08:01	4.18	20:48	4.48
jeu. 04	03:14	7.60	38	16:15	7.78	45	09:54	3.93	22:41	3.91
ven. 05	04:51	8.32	54	17:31	8.65	64	11:21	3.08	23:54	2.91
sam. 06	05:57	9.27	73	18:29	9.57	83	---	---	12:24	2.10
dim. 07	06:52	10.17	91	19:21	10.34	99	00:50	1.95	13:17	1.27
lun. 08	07:42	10.86	105	20:07	10.88	109	01:40	1.19	14:05	0.69
mar. 09	08:27	11.27	112	20:49	11.14	113	02:27	0.72	14:50	0.42
mer. 10	09:09	11.35	112	21:27	11.13	109	03:10	0.56	15:31	0.48
jeu. 11	09:47	11.11	105	22:02	10.84	99	03:50	0.70	16:08	0.87
ven. 12	10:23	10.58	93	22:34	10.32	85	04:27	1.14	16:43	1.52
sam. 13	10:57	9.83	76	23:07	9.62	67	05:02	1.80	17:16	2.35
dim. 14	11:32	8.97	58	23:42	8.83	49	05:36	2.60	17:51	3.24
lun. 15	---	---	---	12:13	8.11	42	06:16	3.44	18:37	4.07
mar. 16	00:29	8.04	35	13:22	7.40	31	07:13	4.16	19:50	4.68
mer. 17	01:58	7.47	30	15:21	7.26	32	08:45	4.53	21:37	4.71
jeu. 18	03:49	7.56	36	16:44	7.72	41	10:28	4.26	23:01	4.16
ven. 19	04:59	8.08	47	17:37	8.35	52	11:32	3.65	23:53	3.47
sam. 20	05:48	8.66	58	18:18	8.93	62	---	---	12:17	3.03
dim. 21	06:28	9.17	67	18:54	9.41	71	00:34	2.86	12:55	2.52
lun. 22	07:05	9.59	75	19:28	9.78	78	01:11	2.39	13:30	2.14
mar. 23	07:40	9.90	80	20:00	10.03	82	01:45	2.05	14:02	1.88
mer. 24	08:13	10.09	83	20:32	10.17	84	02:17	1.83	14:33	1.75
jeu. 25	08:44	10.17	84	21:01	10.21	84	02:47	1.72	15:02	1.73
ven. 26	09:14	10.13	82	21:28	10.13	80	03:18	1.72	15:32	1.85
sam. 27	09:43	9.94	77	21:57	9.92	74	03:49	1.88	16:02	2.12
dim. 28	10:14	9.61	70	22:28	9.56	65	04:22	2.18	16:34	2.53
lun. 29	10:50	9.13	60	23:05	9.07	55	04:57	2.61	17:09	3.06
mar. 30	11:34	8.55	49	23:55	8.49	45	05:39	3.12	17:56	3.63

Mai	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mer. 01	---	---	---	12:37	8.01	42	06:38	3.60	19:05	4.10
jeu. 02	01:13	8.04	40	14:13	7.80	42	08:00	3.83	20:42	4.15
ven. 03	02:57	8.09	46	15:48	8.18	52	09:34	3.57	22:15	3.62
sam. 04	04:21	8.66	59	17:00	8.87	67	10:52	2.90	23:24	2.82
dim. 05	05:26	9.40	74	17:58	9.59	81	11:54	2.15	---	---
lun. 06	06:22	10.06	87	18:50	10.19	93	00:21	2.06	12:48	1.53
mar. 07	07:13	10.54	97	19:37	10.6	99	01:12	1.50	13:36	1.15
mer. 08	08:00	10.78	101	20:19	10.79	101	01:59	1.17	14:21	1.02
jeu. 09	08:43	10.78	100	20:58	10.77	97	02:43	1.08	15:03	1.13
ven. 10	09:23	10.56	93	21:35	10.55	89	03:24	1.22	15:41	1.46
sam. 11	10:00	10.14	84	22:10	10.14	77	04:03	1.55	16:18	1.97
dim. 12	10:37	9.57	71	22:46	9.57	64	04:40	2.06	16:54	2.61
lun. 13	11:16	8.92	58	23:25	8.92	51	05:17	2.68	17:32	3.28
mar. 14	11:59	8.27	45	---	---	---	05:59	3.34	18:18	3.92
mer. 15	00:13	8.29	40	12:57	7.75	37	06:51	3.90	19:19	4.38
jeu. 16	01:20	7.82	35	14:19	7.53	34	07:59	4.23	20:39	4.50
ven. 17	02:45	7.71	36	15:39	7.72	38	09:19	4.20	21:57	4.23
sam. 18	03:56	7.96	42	16:38	8.14	46	10:28	3.85	22:57	3.75
dim. 19	04:52	8.36	50	17:26	8.62	54	11:22	3.39	23:45	3.24
lun. 20	05:38	8.80	58	18:08	9.09	62	---	---	12:07	2.94
mar. 21	06:21	9.21	66	18:47	9.48	69	00:27	2.79	12:47	2.57
mer. 22	07:02	9.54	72	19:25	9.78	74	01:06	2.43	13:25	2.30
jeu. 23	07:41	9.77	76	20:00	9.99	77	01:43	2.17	14:01	2.12
ven. 24	08:17	9.91	78	20:35	10.11	79	02:19	1.99	14:36	2.05
sam. 25	08:53	9.94	78	21:09	10.12	78	02:56	1.92	15:12	2.09
dim. 26	09:30	9.86	76	21:45	10.01	74	03:34	1.96	15:49	2.24
lun. 27	10:09	9.65	71	22:25	9.75	69	04:14	2.13	16:29	2.52
mar. 28	10:53	9.30	65	23:12	9.37	62	04:58	2.42	17:14	2.90
mer. 29	11:44	8.90	59	---	---	---	05:47	2.77	18:07	3.28
jeu. 30	00:08	8.96	56	12:46	8.55	54	06:46	3.08	19:12	3.56
ven. 31	01:16	8.68	53	13:58	8.41	53	07:54	3.23	20:27	3.59

Juin	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
sam. 01	02:32	8.66	55	15:14	8.55	57	09:07	3.14	21:42	3.33
dim. 02	03:45	8.90	61	16:23	8.91	65	10:17	2.83	22:50	2.89
lun. 03	04:51	9.27	69	17:24	9.36	73	11:21	2.44	23:50	2.42
mar. 04	05:51	9.64	77	18:20	9.78	80	---	---	12:18	2.09
mer. 05	06:47	9.92	82	19:10	10.09	84	00:45	2.04	13:09	1.86
jeu. 06	07:37	10.07	85	19:55	10.27	86	01:35	1.79	13:56	1.78
ven. 07	08:23	10.09	85	20:36	10.3	84	02:21	1.69	14:40	1.82
sam. 08	09:05	9.98	82	21:16	10.2	80	03:04	1.72	15:21	1.99
dim. 09	09:45	9.77	77	21:54	9.97	74	03:45	1.89	16:00	2.25
lun. 10	10:24	9.46	70	22:32	9.61	66	04:24	2.18	16:39	2.61
mar. 11	11:03	9.07	62	23:12	9.17	58	05:03	2.56	17:17	3.02
mer. 12	11:43	8.65	54	23:53	8.71	50	05:42	2.98	17:59	3.44
jeu. 13	---	---	---	12:26	8.26	46	06:25	3.39	18:45	3.81
ven. 14	00:40	8.30	43	13:17	7.97	41	07:14	3.72	19:41	4.07
sam. 15	01:35	8.02	39	14:18	7.84	38	08:10	3.91	20:44	4.13
dim. 16	02:39	7.93	39	15:24	7.93	40	09:14	3.91	21:49	3.99
lun. 17	03:44	8.05	42	16:26	8.21	45	10:17	3.74	22:49	3.67
mar. 18	04:44	8.33	48	17:20	8.60	51	11:14	3.44	23:41	3.28
mer. 19	05:37	8.69	55	18:08	9.03	59	---	---	12:05	3.10
jeu. 20	06:27	9.06	62	18:53	9.42	66	00:29	2.87	12:51	2.77
ven. 21	07:13	9.38	69	19:36	9.75	72	01:14	2.51	13:35	2.49
sam. 22	07:58	9.64	74	20:17	10.00	76	01:58	2.20	14:18	2.28
dim. 23	08:41	9.82	78	20:59	10.17	80	02:42	1.97	15:01	2.14
lun. 24	09:25	9.91	80	21:42	10.22	81	03:27	1.83	15:46	2.09
mar. 25	10:10	9.89	80	22:28	10.15	79	04:13	1.80	16:32	2.15
mer. 26	10:57	9.75	78	23:16	9.94	76	05:01	1.89	17:19	2.31
jeu. 27	11:45	9.50	73	---	---	---	05:50	2.10	18:09	2.57
ven. 28	00:06	9.64	70	12:36	9.19	67	06:41	2.38	19:02	2.86
sam. 29	01:01	9.31	65	13:32	8.90	62	07:36	2.67	20:01	3.12
dim. 30	02:01	9.01	60	14:35	8.71	58	08:36	2.91	21:07	3.25

Juillet	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
lun. 01	03:08	8.84	58	15:44	8.72	58	09:41	3.02	22:17	3.19
mar. 02	04:19	8.84	59	16:54	8.92	60	10:49	2.97	23:24	2.95
mer. 03	05:28	8.99	63	17:57	9.23	65	11:53	2.80	---	---
jeu. 04	06:30	9.22	68	18:52	9.56	70	00:25	2.63	12:50	2.58
ven. 05	07:25	9.45	72	19:41	9.81	74	01:19	2.34	13:41	2.39
sam. 06	08:13	9.61	76	20:24	9.97	77	02:08	2.13	14:27	2.26
dim. 07	08:55	9.69	78	21:04	10.03	78	02:52	2.01	15:09	2.19
lun. 08	09:34	9.68	77	21:42	9.98	76	03:33	1.98	15:48	2.21
mar. 09	10:10	9.59	75	22:18	9.82	72	04:11	2.06	16:24	2.33
mer. 10	10:45	9.39	70	22:52	9.54	67	04:46	2.24	16:59	2.55
jeu. 11	11:18	9.11	64	23:25	9.18	60	05:20	2.50	17:33	2.86
ven. 12	11:51	8.78	56	23:59	8.78	53	05:53	2.84	18:08	3.23
sam. 13	---	---	---	12:25	8.42	49	06:28	3.20	18:47	3.60
dim. 14	00:37	8.38	45	13:06	8.09	42	07:08	3.57	19:34	3.94
lun. 15	01:24	8.03	39	14:01	7.84	37	07:58	3.88	20:35	4.15
mar. 16	02:28	7.80	36	15:16	7.79	37	09:03	4.06	21:48	4.11
mer. 17	03:46	7.82	38	16:32	8.05	41	10:17	3.98	22:59	3.79
jeu. 18	04:59	8.14	45	17:36	8.53	5				

J'ai entre 16 et 25 ans
et un projet :
permis, bafa, logement...



Le Pass'Engagement est fait pour moi !

Grâce à mon bénévolat,
je reçois une bourse pouvant
aller jusqu'à 1 200 €

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr
Date limite de dépôt de candidature : **le 1^{er} juin**



Avec le Pass'Engagement, je passe à l'**action!**



Pour moi

- ✓ J'habite en Côtes d'Armor.
- ✓ J'ai entre 16 et 25 ans.
- ✓ J'ai un **projet** personnel ou professionnel qui n'a pas encore débuté (permis, bafa, logement...).

Mon dossier

- ✓ Je télécharge mon dossier Pass'Engagement sur cotesdarmor.fr ou caf.fr



ou je vais le chercher à la **Maison du Département.**

- ✓ Une fois complété, je l'adresse avec les pièces justificatives au référent Pass'Engagement de la Maison du Département.

Je dépose mon dossier avant le **1^{er} juin**



✓ Je participe à un **entretien** pour compléter ma démarche.

Histoire



«Plasenn-Al-Lomm»

Le site de Plasenn al-lomm est remarquable, car une petite surface ayant été fouillée, il a révélé une quantité importante de tailles de silex différentes. Il est situé à l'ouest du phare du Paon et au nord de la maison de Kervarabès.

Le gisement a été découvert par Pierre-Roland Giot en 1967, à la faveur de l'érosion maritime, qui avait mis à jour des silex taillés tombés dans l'estran. Des sondages furent effectués à plusieurs reprises. La fouille débute au printemps de l'année 1974 et se prolonge durant six campagnes successives de 1974 à 1979, supervisée par Jean-Laurent Monnier, et concerne deux zones, représentant une surface de 130 m². L'équipe archéologique fut logée dans la maison de Kerrien, afin de faire un état des fouilles, noter et dessiner les objets retrouvés. L'habitat paléolithique de Plasenn-al-Lomm était donc situé sur une sorte de plateforme qui, de nos jours, se trouve entaillée au nord et à l'est par l'érosion marine. Cette position n'est pas quelconque ; elle correspond au versant sud de la paléo-vallée du Trieux en un point où celle-ci s'élargissait considérablement. Les rochers, dont certains sont maintenant entourés par

la mer, pouvaient servir occasionnellement d'abris, mais aussi de postes d'observation.

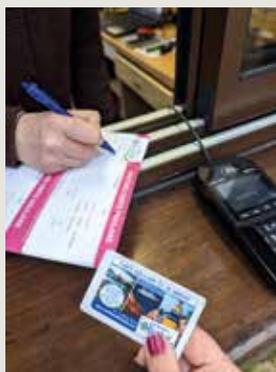
Le résultat de ces fouilles révèle un matériel impressionnant, entre 6 000 et 7 000 éclats ou outils. Burins, grattoirs, lames, fragments divers, nucléus, perçoirs, pointes... Bien que des éclats en dolérite, en quartz, en grès lustré et même en granite aient été trouvés, la matière utilisée est essentiellement le silex. Cette industrie se rapproche du Périgourdin supérieur final.

La datation se situe au Paléolithique Supérieur, environ vers -28 000 avant J.C. La fouille du site de Plasenn-al-Lomm a révélé, pour la première fois en Bretagne, des structures d'habitat paléolithique relativement bien conservées. Leur interprétation reste évidemment très difficile.

LES VEDETTES DE BREHAT VOUS INFORMENT

Achat ou renouvellement des cartes insulaires

La reprise des activités des beaux jours est enfin là ! Comme chaque année, afin de pouvoir élargir les amplitudes d'accueil printanières et estivales, une nouvelle équipe saisonnière de billettistes, contrôleurs et marins est à votre service. Pour vous accueillir dans les meilleures conditions et faciliter les missions de nos agents d'escales, notamment celles des nouveaux entrants saisonniers, Les Vedettes de Bréhat recommandent à tous les Bréhatins titulaires d'une carte insulaire et désireux de renouveler leurs billets et leur carte d'abonnement, de bien vouloir présenter systématiquement la carte insulaire au moment de l'achat (valable 1 an). Les Vedettes de Bréhat à votre service, tous les jours toute l'année.



Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

Collectif transport

Nous avons le plaisir de vous annoncer la (re) naissance du collectif transport. Si vous êtes intéressé.e par les problématiques de mobilité insulaire et que vous souhaitez faire valoir le point de vue des usagers, n'hésitez pas à prendre contact avec Stéphane Neumajer, Nicolas Bocher, Daniel Joniot ou envoyer un mail à l'adresse suivante : comob22870@gmail.com

État Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Décès

- Monsieur Boris GOIREMBERG
29 janvier 2024
- Monsieur Loïc PRIGENT
07 mars 2024
- Madame Marie-Yvonne MATHIEU
15 mars 2024
- Monsieur Michel HENRIET
16 mars 2024

